



Relevé de décisions - Réunion du groupe-pays Liban

Vendredi 7 janvier 2011

13h00 – 16h30

Cités Unies France – 9 rue Christiani – 75018 Paris
Métro Barbès-Rochechouart

Liste des participants

Présents :

M. Baleo Jean-Noël, directeur des relations internationales, conseil régional d'Ile de France
Mme Bagot Axelle, chargée de mission, ville de Paris ;
Mme De Jesus Aurélie, chargée de mission conseil général du territoire de Belfort ;
M. Daclin Jean-Michel, adjoint au maire de Lyon, vice-président de la communauté urbaine de Lyon, Président du groupe-pays Liban ;
Mme De Rosa Valérie, chargée de mission, communauté urbaine de Lyon ;
M. Droit Hubert, adjoint au maire, ville d'Ormesson-sur-Marne ;
M. Fleury Jean, chargé de mission, conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur ;
M. Guerbe Philippe, ECTI ;
M. Hakwik Stefane, Fondation IPEMED
M. Marquaille Benoît, conseiller régional, conseil régional d'Ile de France ;
Mme Mevel Reingold Anne-Marie, Délégation à l'action extérieure des collectivités locales, MAEE ;
Mme Reynaud Michelle, directrice des relations internationales, ville de Marseille ;
Mme Rouquette Virginie, chargée de mission, Cités Unies France ;
Mme Scotto Anne-Marie, adjointe au maire, ville d'Eybens ;
Mme Thome Marie-Thérèse, adjointe au maire, ville de Nogent-sur-Marne.

Excusés :

Mme Bissardon Corinne, chargée de mission, conseil régional de Rhône Alpes

Accueil et rappel sur le « programme concerté »

I/ Rappels sur la démarche retenue

- ⇒ *Jean-Michel Daclin, Président du groupe-pays Liban*
- ⇒ *Virginie Rouquette, Cités Unies France*

Lors de la réunion du groupe-pays Liban du 29 novembre dernier, le déroulé global du programme concerté Liban a été orienté de la façon suivante :

1. La visite d'une **délégation libanaise à Paris** en février 2011. Cette réunion de deux jours, hautement politique, permettra à une délégation libanaise de sceller le partenariat des élus libanais avec leurs homologues français et de discuter de la structuration du dialogue entre élus français et élus libanais, ainsi que de l'organisation des Assises en juillet 2011 et des séminaires sur les différents services municipaux gérés dans un cadre décentralisé.

2. Une **rencontre entre le ministre libanais de l'Intérieur et le comité des Maires** à Beyrouth en avril 2011. Les élus locaux libanais, accompagnés des élus français présenteront l'état d'avancement de leur initiative concertée, et expliqueront l'importance de l'appui permis par la coopération décentralisée pour le renforcement de l'action municipale au Liban .
3. Des **assises de la coopération décentralisée franco-libanaise** à Beyrouth en juillet 2011. Trois objectifs priment : marquer ce qui se fait en matière de coopération décentralisée franco-libanaise, répondre aux nouveaux enjeux de cette coopération, réfléchir au développement des services municipaux dans le cadre d'un système décentralisé et proposer des idées nouvelles.
4. L'organisation de **séminaires thématiques** (services publics ; tourisme et patrimoine ; transports et aménagements ; eau et gestion des déchets) pour illustrer les modalités d'organisation de fonctionnement possibles et souhaitables de la décentralisation.
5. Sur toute la durée du projet, la participation à des **ateliers européens** sur l'apport de décentralisation aux services municipaux, organisés à l'initiative du Comité des maires libanais et en partenariat avec l'Etat libanais, réunissant différentes collectivités européennes, pour confronter les organisations institutionnelles de ces différents pays.

Les collectivités françaises participant au programme sont les suivantes : Eybens, Lyon, Marseille, Nice, Nogent sur Marne, Ormesson sur Marne, Paris, conseil régional du Territoire de Belfort, conseil régional d'Ile de France, conseil régional de Provence – Alpes – Côte d'Azur* (*sous réserve de confirmation).

La région Rhône-Alpes souhaite s'associer à la démarche, ce qui porte à 11 le nombre de collectivités françaises adhérentes au programme.

Une nouvelle mouture de la note de présentation du programme est présentée. Les collectivités qui ont des compléments ou des corrections à apporter à cette note sont priées de les faire remonter à Cités Unies France.

II/ Préparation de la visite de la délégation libanaise en février 2011

⇒ *Jean-Michel Daclin, Président du groupe-pays Liban*

⇒ *Virginie Rouquette, Cités Unies France*

- **Dates de la visite** : lors de la dernière réunion, les dates des 9 et 10 février avaient été retenues. Toutefois, des premiers contacts avec les interlocuteurs pressentis pour accueillir la délégation révèlent que ces dates ne leur permet pas une présence à l'un des deux jours de rencontres.
 - **Décision** : S'il est possible pour la délégation libanaise de différer de quelques jours sa venue, il sera décidé d'un report de cette mission afin d'assurer une meilleure qualité d'accueil à la délégation. Si toutefois ce report n'était pas possible, les dates du 9 et 10 février seront maintenues.
 - **Décision post réunion** : la délégation libanaise propose de reporter sa venue au **mardi 22 et mercredi 23 février**.
 - **Eléments de débats** :
 - Il y a urgence à fixer ces dates dans les plus brefs délais si nous souhaitons réunir des élus dont l'agenda est très contraint.
- **Composition de la délégation libanaise** : Le bureau CGLU BTVL propose la délégation suivante :

- Le maire de Zahlé
- Le maire de Beyrouth
- Le maire de Biblos
- Le maire de Gobayre
- Le maire de Tripoli
- Eléments de débats :
 - La délégation libanaise proposée ne représente pas d' élu local du Sud Liban ;
 - La délégation libanaise proposée ne représente pas d' élu local représentant les fédérations de municipalités ;
 - La ville de Gobayre n'a pas de partenariat de coopération décentralisée : une collectivité ayant un partenaire français serait peut-être plus approprié dans cette délégation.
- *Décision* : Il sera demandé au Bureau CGLU BTVL si des élus représentant le Sud Liban et les fédérations de municipalités peuvent être intégrés à la délégation.

- *Déroulé de la visite de la délégation* :

Le déroulé des deux jours de visite de la délégation est le suivant (**à adapter selon les disponibilités**).

1^{er} jour (mardi 22 février) :

- Matin :
 - Réunion de travail puis déjeuner à la Mairie de Paris, avec les représentants de différentes associations de pouvoirs locaux, afin d'évoquer les enjeux de la décentralisation en France, Faire des propositions pour appuyer le Comité des Maires (au niveau de la loi municipale, des services municipaux, du rôle des collectivités locales dans un cadre de décentralisation...)(temps de travail organisé avec l'appui de la ville de Paris)
- Après-midi :
 - Visite au Sénat, puis conférence de presse (temps de travail organisé avec l'appui de M. Gaudin, Vice Président du Sénat et Maire de Marseille)
- Soir :
 - Dîner

2^{ème} jour (mercredi 23 février) :

- Matin :
 - Réunion du travail au Ministère des Affaires étrangères et Européennes, au sujet des assises de la coopération décentralisée (temps de travail organisé avec l'appui de la DAECT), à laquelle sont invitées l'ensemble des collectivités du comité de suivi.
- Après-midi :
 - Réunion au CNFPT, au sujet de la fonction publique territoriale (réunion organisée avec l'appui de M. Baietto, maire d'Eybens et vice président du CNFPT) ;
 - Réunion au conseil régional d'Ile de France : échange avec les élus régionaux.

- Eléments de débats :
 - o La plupart des élus locaux ayant un mandat national sont disponibles uniquement en début de semaine à Paris. Il convient de privilégier les débuts de semaine pour la venue de la délégation.
 - o Des contacts devront être pris avec le Maire de Marseille et vice président du Sénat afin de voir si une conférence de presse peut être organisée au Sénat en sa présence. Si toutefois la tenue de cette conférence de presse ne pouvait se faire au Sénat, elle pourrait se tenir au Centre de presse International.

Cette conférence de presse devra permettre de sceller le partenariat franco-libanais, parler du développement des relations franco-libanaises, des assises et présenter la réponse que l'initiative du groupe-pays Liban cherche à apporter à la question de l'état des services municipaux au Liban dans un cadre de décentralisation. Plusieurs collectivités souhaitent accueillir leur partenaire à l'issue des deux jours :

- la ville de Paris ;
- le conseil régional d'Ile de France ;
- la ville de Marseille ;
- le conseil régional de Rhône-Alpes ;
- La ville de Lyon et Grand Lyon.

III/ La rencontre en avril 2011 entre le Ministre libanais de l'Intérieur et le Comité des Maires

⇒ *Jean-Michel Daclin, Président du groupe-pays Liban*

La participation d'un élu français est souhaitée par le partenaire libanais à cette réunion. Le Comité des Maire et Bureau CGLU – BTVL devront préciser quelles sont leurs attentes à l'égard de cet (ou ces) élus.

IV / Les assises de la coopération décentralisée : 11 et 12 juillet 2011

La démarche retenue pour l'ensemble du programme est de partir des problèmes concrets rencontrés par les élus libanais dans la gestion quotidienne de leur collectivité pour réfléchir aux solutions qu'apporte un fonctionnement décentralisé à ces problèmes.

Les assises doivent permettre d'ouvrir ce débat, elles doivent donc s'appuyer sur des expériences concrètes.

Décision (sous réserve de validation par un comité de pilotage des assises, et notamment par la partie libanaise du comité de pilotage) :

- Concernant le **déroulé des assises**, la formule suivante peut être envisagée :
 - o *1^{er} jour des assises* : le débat porte sur la décentralisation : où en est on, au Liban et en France, quels enjeux, quelles problématiques ?
 - o *2^{ème} jour des assises* : les expériences de coopération décentralisée sont présentées au regard de ce qu'elles apportent en matière de renforcement des capacités locales, et donc de contribution à la décentralisation. Il sera important aussi d'évoquer les limites de la coopération décentralisée. Les ateliers – thématiques - doivent apporter des réponses à la question de l'amélioration de la gouvernance et de sa mise en œuvre.

- A l'occasion de la venue de la délégation libanaise, un temps de travail est prévu pour préparer ces assises. Ce temps de travail permettra de **préciser les thèmes** sur lesquels les élus libanais souhaitent travailler avec leurs homologues français.
- Afin de ne pas déflorer les séminaires thématiques qui seront abordés en 2012 et 2013 dans le programme, il est proposé, si la partie libanaise en est d'accord, que les assises précisent les questions que se posent sur des thèmes donnés les élus libanais avec leurs partenaires français et que les séminaires thématiques, dans un second temps, y apportent des réponses plus précises et complètes.
- Afin de préparer au mieux ces assises, il est important de savoir quelles initiatives européennes ou internationales portent sur le même sujet. Il sera demandé au BTVL de bien vouloir transmettre au comité de suivi un agenda des **échéances autres que françaises au Liban**.
- En concertation avec le MAEE, il est décidé de la constitution d'un **comité de pilotage des assises**. Il comprend une partie libanaise et une partie française. Le comité de pilotage français est présidé par Jean-Michel Daclin, en qualité de président du groupe-pays Liban de CUF.
 - o Et pour la partie française :
 - Le président du groupe-pays Liban, comme président du comité de pilotage français ;
 - Un représentant du MAEE français ;
 - Un représentant de l'Ambassade du Liban à Paris ;
 - Quelques collectivités françaises du groupe-pays Liban : conseil régional Ile de France, conseil régional de Rhône Alpe, Ormesson sur Marne ;
 - Cités Unies France.

Le comité de pilotage libanais pourrait être présidé par le président du Comité des Maires.

- o Il comprendrait, pour la partie libanaise :
 - Le président du Comité des Maires (un courrier à la signature de Jean-Michel Daclin lui sera proposé), comme président du comité de pilotage libanais ;
 - Les représentants de l'Ambassade de France à Beyrouth ;
 - Quelques représentants de collectivités libanaises ;
 - Le Bureau CGLU BTVL.

Ces deux comités de pilotage pourraient se rencontrer lors de la visite de la délégation libanaise en février, puis en avril, lors de la rencontre avec le Ministre de l'Intérieur.

V/ Budget du programme

Une nouvelle proposition budgétaire est présentée.

La participation et/ou la confirmation de la participation des collectivités, ainsi que les éléments budgétaires fournis par le Bureau CGLU BTVL, permettra au mois de février d'arrêter définitivement le budget et de communiquer aux collectivités le montant exact de leur participation financière.

VI/ Prochaines échéances

Il est envisagé de tenir une réunion du comité de suivi la veille de la visite de la délégation libanaise, soit le 21 février.

En fonction de l'état d'avancement des travaux, nous confirmerons ou pas la tenue de cette réunion.